

## PLANS D'ACHAT D'ACTIONS D'ENTREPRISE

**RAPPEL** : Une mise au point de **Sophie Lizot** ( Compensation and Benefits Leader France IBM France) concernant **tous les participants au Plans d'Achats d'Actions d'entreprise**

La Société Générale a cédé son activité de gestion de plans d'achats d'entreprise et ne pouvait donc plus assurer cette prestation pour IBM à partir de 2015. Cela a été une opportunité pour travailler avec le gestionnaire choisi par la Corporation, Computershare.

Les participants qui avaient renseigné leur adresse e-mail sur le site de la Société Générale (SGvestia) ont été informés de ce changement au mois de décembre 2014, Par ailleurs, l'information était affichée sur le site SG Vestia en parallèle.

Vous avez du recevoir par courrier postal au mois de février un relevé de situation envoyé par Computershare, qui précise votre n° de compte. Vous pouvez aller sur le site de Computershare <http://www.computershare.com/ibm>, et créer votre mot de passe provisoire.

Ne pas oublier de remplir un formulaire W8 ou W9 afin que votre dossier soit complet; il est recommandé également de renseigner une adresse mail.

Ci-après, l'email qui avait été adressé à tous les participants n'étant plus actifs chez IBM

**Madame, Monsieur,**

> Vous avez participé au programme « Plan d'Achat d'Actions IBM » (ESPP) qui vous a permis d'acquérir des actions IBM avec une réduction de 5%.

> Nous vous informons que la Société Générale, actuellement gestionnaire du plan pour IBM France, cessera sa collaboration avec la Compagnie en 2015.

> La Société Générale transférera toutes vos actions auprès du nouveau gestionnaire, Computershare. En raison d'impératifs techniques, vos actions seront indisponibles entre le 29 décembre 2014 et le 20 janvier 2015. Nous vous recommandons donc d'effectuer sur le [site SG Vestia](#) toute opération de cession ou transfert de vos actions libres avant le 29 décembre 2014.

A partir du 20 janvier 2015, vous pourrez réaliser ces opérations depuis votre compte Computershare ; vous recevrez à votre domicile, courant janvier, les informations pour accéder à votre compte Computershare.

- Si vous souhaitez transférer vos actions ou les vendre, faites le depuis votre compte [SG Vestia](#) avant le 29 décembre 2014.
- Vous pouvez d'ores et déjà envoyer à Computershare le formulaire W8 ci-joint, attestant que vous n'êtes pas contribuable aux USA (ou W9 si vous êtes contribuable aux USA). En effet, la législation n'autorise pas le transfert de ce document entre la Société Générale et Computershare, or il est indispensable pour éviter le prélèvement d'impôts américains. Vous

trouvez les instructions pour remplir et envoyer votre formulaire sur la seconde page du document.

- Par sécurité, avant le 29 décembre 2014, vous pouvez éditer et sauvegarder l'historique de toutes vos transactions sur [SG vestia](#), dans la rubrique " Information sur le compte" puis "Historique des transactions".
- Pour toute question, vous pouvez contacter les équipes par :
  - > E-mail : [ASKHR@uk.ibm.com](mailto:ASKHR@uk.ibm.com) ou au téléphone 01 49 14 58 76

> Sophie Lizot

> Compensation and Benefits Leader France IBM France

sophie.lizot@fr.ibm.com